

## DOCUMENTS NÉCESSAIRES POUR ÉTABLIR UNE CARTE NATIONALE D'IDENTITÉ

**Délai d'attente après dépôt du dossier en mairie : environ 5 semaines**

- deux photos d'identité (sans sourire, sans lunettes / fond clair uni),
  - l'ancienne CNI **ou** en cas de perte, une déclaration de perte (mairie) / de vol (gendarmerie -police),
  - un justificatif de domicile -6 mois (Facture EDF / Téléphone / Bulletin de Paie / Attestation Sécu Sociale),
  - le formulaire cerfa adapté (majeur ou mineur), à imprimer après l'avoir rempli sur Internet, ou à demander en mairie,
  - une copie intégrale de l'acte de naissance avec filiation -3 mois (délivré par la commune de naissance),
  - Timbre fiscal 25 € (uniquement si « non présentation de l'ancienne carte en cas de renouvellement »),
  - pour les personnes **mineures** : photocopie de la CNI + justificatif de domicile -6 mois du parent délivrant l'autorisation parentale,
  - suivant le cas : jugement de divorce (nom) / acte de décès (veuve)
-